





Fiche de propositions d'aménagements

No	Version	Coûts	Priorité
A02	Etabli le: 23 mai 2000 Modifié le: 01.01.2008 par: JFP & RPD par: dam		

Collectrice sud, entre Edouard-Verdan et Chamard

Description(s)

La collectrice sud reliant l'extrémité d'Edouard-Verdan au carrefour de Chamard est marquée par une forte densité de trafic roulant généralement vite. Aucun des deux bords boueux et accidentés de cette route ne comportent une zone permettant aux piétons et aux cyclistes de se déplacer en toute sécurité.

Proposition(s)

Création des deux côtés de la route d'une bande plane et propre, permettant aux piétons et aux cyclistes de se déplacer sans risque.*
Une telle réalisation devrait d'ailleurs être logiquement aussi appliquée sur le tronçon Uttins-Edouard-Verdan de cette même collectrice sud, mais nous sommes conscients que cette partie-là ne dépend que de la commune de Montagny.

Coûts / contraintes

L'aménagement des bords de la route demanderait un investissement certain. Il ne faut cependant pas attendre un accident avant d'entreprendre quelque chose.*

Priorité / urgence

La zone commerciale se développant rapidement, le nombre des utilisateurs va logiquement augmenter. Assurer une plus grande sécurité aux usagers les plus faibles doit être un objectif prioritaire. De ce fait, cette proposition doit être réalisée en coordination avec les travaux de réaménagement du réseau routier dans cette zone (chantier autoroute).

- *Pour les travaux à entreprendre dans cette zone, nous sommes conscients que nous nous trouvons essentiellement sur le territoire de la commune voisine de Montagny*

01.01.08 : A reprendre avec l'avenue des Trois-Lacs